



association vivre à domicile

vallée de la drôme - diois

EX-ADES

Tous les services au domicile

BULLETIN D'INFORMATION À DESTINATION DES ACTEURS DE L'ASSOCIATION

Sommaire

Edito

Un métier: l'aide à domicile, des professions évolutives

Une personnalité marquante

Le CAP

La protection de vos données personnelles

Le CSE

Quelques mots de Fanny

EDITO:

Voici que s'annonce la fraîcheur des derniers jours d'août et la fin de l'été. Pour certains d'entre vous cette période de vacances a signifié des changements d'intervenantes qui vous ont parfois importunés. Nous le savons mais vous comprenez tout à fait que les salariés qui vous assistent toute l'année doivent pouvoir se reposer et prendre leurs congés pendant cette période d'été. Si vous ajoutez quelques congés maladie imprévisibles, il faut alors ajuster en urgence toute une cascade de plannings ! Cette année nous avons réussi à assurer la quasi totalité des interventions grâce à des recrutements temporaires réalisés avec beaucoup de difficultés, nous comptons sur votre coopération pour nous indiquer

des personnes susceptibles de venir travailler à l'AVAD. Trop souvent l'idée de ces emplois est très caricaturale : l'aide à domicile emploie des salariés de profil différents et avec des qualifications et des évolutions possibles grâce à la formation notamment. Si nous avons annulé pendant la canicule le café de l'AVAD du mois d'août, j'attire votre attention sur le fait que tous les premiers jeudis du mois vous êtes les bienvenus ainsi que les proches qui vous assistent pour ce moment de détente et d'échanges: prochain rendez-vous **jeudi 6 septembre au Fournil de Sylvain** près de la gare de Die. Au plaisir de vous y accueillir bientôt. Dominique Vidal Gazit, Présidente

Un métier : l'aide à domicile, des professions évolutives

Bien sûr on peut commencer dans l'aide à domicile sans diplôme, avec un réel intérêt aux personnes que l'on assiste et le respect de leur façon de vivre. On peut aussi avoir le projet de devenir Auxiliaire de Vie Sociale. Le diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social, DEAES, qui a fusionné les diplômes d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et d'aide médico-psychologique (DEAMP) s'obtient par la formation ou par la Validation des Acquis de l'Expérience. Cela signifie que l'expérience acquise peut être validée au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin complétée par des modules de formation pour accéder au diplôme. Inutile de préciser que les associations comme l'AVAD recrutent aussi des hommes !

Une personnalité marquante

Jacqueline Maulandi nous a quitté le 5 août dernier. Elle a participé au Conseil d'Administration de notre association jusqu'au printemps dernier. Elle n'aurait pas aimé que je dise que ses avis même impétueux étaient précieux et ses emportements stimulants. Elle fut en première ligne pour chercher de nouveaux locaux. Nous adressons nos affectueuses pensées à sa famille. Dominique Vidal Gazit

Le CAP Vallée de la Drôme

C'est la nouvelle instance qui remplace le CLIC de puis plus d'un an. Animé par le sympathique et efficace Clément Bruchon (06 61 22 10 33), le CAP vous propose des séances réservées aux aidants familiaux. Les prochaines auront lieu les 18 septembre et 16 octobre au Centre Technique Départemental à Die.

La protection de vos données personnelles

Conformément à la directive européenne en vigueur au 25 mai 2018 concernant le règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Association Vivre à Domicile a mis à jour sa politique de confidentialité afin de respecter les règles de protection de vos données personnelles. Vos données personnelles sont utilisées uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des interventions à votre domicile

et leur éventuelle prise en charge financière. L'AVAD garantit la transparence dans l'utilisation de vos données et la sécurité de ces données en utilisant les meilleurs moyens technologiques possibles et en mettant en place un processus de contrôle. Vous bénéficiez d'un droit de rectification de vos données ; il suffit pour cela de nous contacter. L'Association Vivre A Domicile a mis en place une charte de confidentialité disponible sur demande.

Le Comité Social et Economique

La première réunion du Comité Social et Economique a eu lieu le 9 août dernier. Il est le fruit de la fusion entre les délégués du personnel, le comité d'entreprise et le comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT). La délégation du personnel au CSE a pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du Code du Travail et des autres dispositions légales concernant notamment la protection sociale ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise. Elle contribue également à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise. Les élections ont largement mobilisé au cours des 2 tours le personnel de l'AVAD en juillet

dernier. Les salariés ont élus Marguerite Lucas, Nadine Monge, Véronique Granjon et Fanny Mérigot aux postes de titulaire et Brigitte July, Catherine Dumas, Anne-Marie Chastaing et Elisabeth Davin aux postes de suppléante. Lors de la première réunion, Fanny Mérigot a rendu compte de la gestion antérieure et de l'utilisation du budget du comité d'entreprise. Outre les habituelles questions de gestion, l'équipe élue se donne pour objectif de relancer le projet de convention de partenariat avec les commerçants. Chaque élue s'est vu remettre tous les documents nécessaires à un exercice efficace de ses responsabilités nouvelles (statuts, organigramme, comptes annuels...) dans l'intérêt de tous les salariés.

Quelques mots de Fanny Mérigot, responsable de secteur

«Après plus de 12 ans passé à vos côtés j'ai décidé de suivre un nouveau chemin professionnel. J'ai passé de belles années à vos côtés au sein de l'ADES puis en accompagnant le « mariage » avec l'Association d'Aouste qui a donné naissance à l'AVAD. J'espère avoir apporté quelques pierres à ce bel édifice à qui j'espère une belle et longue vie. J'ai apprécié de travailler avec mes collègues mais aussi avec les délégués du personnel. Je vous remercie, ainsi que les membres du Conseil d'Administration, pour le travail effectué ensemble. Un très beau chapitre se clôt et un nouveau s'ouvre à moi. Je souhaite à chacun d'entre vous, très sincèrement, le meilleur avenir avec l'AVAD.»

